

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2016 portant création de la mention Activités physiques pour tous du BPJEPS, spécialité Éducateur sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 15 septembre 2026 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Éducateur sportif mention Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
BP4ARA261019	Monsieur	AGUILAR	Lylian
BP4ARA261020	Madame	BURBAN	Gaëlle
BP4ARA261021	Monsieur	COLLONGE	Raphaël
BP4ARA261022	Madame	DUCLOS	Marion
BP4ARA261023	Madame	FAIVRE	Margot
BP4ARA261024	Monsieur	GARNIER	Joseph
BP4ARA261025	Monsieur	GUEBRE	William
BP4ARA261026	Monsieur	ISOARD	Brieuc
BP4ARA261027	Madame	LAVANCHY	Joana
BP4ARA261028	Monsieur	LE ROSE	Samy
BP4ARA261029	Madame	MAZZA	Caroline
BP4ARA261030	Monsieur	MELINON	Thibaud
BP4ARA261031	Monsieur	MILLE	Nicolas
BP4ARA261032	Monsieur	OSSELIN	Leo
BP4ARA261033	Madame	RICAUD	Emma

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

BP4ARA261034	Monsieur	RUSO	Romain
BP4ARA261035	Monsieur	SOMMIER	Benoît

Article 2. - La rectrice de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 16/09/2026

Pour la Rectrice de région académique, et par délégation,
Le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bruno FEUTRIER